

# PLAN DE ZONAGE GENERAL (PLAN A) APRES MODIFICATION DU PLU

PLU approuvé en Conseil Municipal le 16 février 2014  
Modification intégrative N°1 approuvée en Conseil Municipal le 08 février 2018  
Modification N°1 approuvée en Conseil Municipal le 16 juillet 2019  
Modification N°2 approuvée en Conseil Municipal le 23 mai 2023

## 2ème Modification du Plan Local d'Urbanisme

MAITRE D'OUVRAGE	DATE	NATURE DES MODIFICATIONS	DESIGNÉ	VERIFIÉ	DATE
AGDE LE	04/02/2023	CRÉATION	CF	AF/SA	4
	04/02/2023	APPROBATION LE 23 MAI 2023	CF	AF/SA	5

4.0

SIGNATURE :

GAXIEU

BZ-09238

GABRIEL

Zones urbaines	
UA	Centre historique
UB	Faubourg
UB1	Centre du Cap d'Agde
UB2	Autre centre du Cap d'Agde
UB3	Front de mer du Cap d'Agde
UB4	Abords de l'Hérault - Cap d'Agde
UB5	Abords de l'Hérault - Cap d'Agde
UC	Coquilles urbaines d'agrandissement
UC1	Coquilles pavillonnaires du Cap d'Agde
UC2	Front de mer du Cap d'Agde
UC3	Faubourg du Cap d'Agde
UC4	Secteur pavillonnaire contemporain
UC5	Secteur pavillonnaire contemporain - Hauts murs
UC6	Secteur pavillonnaire contemporain - Gros d'angle
UC7	Secteur pavillonnaire contemporain - Gros d'angle
UC8	Secteur pavillonnaire contemporain - réduit du Cap d'Agde
UC9	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC10	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC11	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC12	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC13	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC14	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC15	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC16	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC17	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC18	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC19	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC20	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC21	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC22	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC23	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC24	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC25	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC26	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC27	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC28	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC29	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC30	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC31	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC32	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC33	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC34	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC35	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC36	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC37	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC38	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC39	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC40	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC41	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC42	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC43	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC44	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC45	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC46	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC47	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC48	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC49	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC50	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC51	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC52	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC53	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC54	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC55	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC56	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC57	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC58	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC59	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC60	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC61	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC62	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC63	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC64	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC65	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC66	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC67	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC68	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC69	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC70	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC71	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC72	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC73	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC74	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC75	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC76	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC77	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC78	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC79	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC80	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC81	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC82	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC83	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC84	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC85	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC86	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC87	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC88	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC89	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC90	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC91	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC92	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC93	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC94	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC95	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC96	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC97	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC98	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC99	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UC100	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde

Zones à urbaniser	
AL2H	Zone de développement à vocation économique
AL2B	Zone de développement à vocation économique
AL2C	Zone de développement à vocation économique
AL2D	Zone de développement à vocation économique
AL2E	Zone de développement à vocation économique
AL2F	Zone de développement à vocation économique
AL2G	Zone de développement à vocation économique
AL2H	Zone de développement à vocation économique
AL2I	Zone de développement à vocation économique
AL2J	Zone de développement à vocation économique
AL2K	Zone de développement à vocation économique
AL2L	Zone de développement à vocation économique
AL2M	Zone de développement à vocation économique
AL2N	Zone de développement à vocation économique
AL2O	Zone de développement à vocation économique
AL2P	Zone de développement à vocation économique
AL2Q	Zone de développement à vocation économique
AL2R	Zone de développement à vocation économique
AL2S	Zone de développement à vocation économique
AL2T	Zone de développement à vocation économique
AL2U	Zone de développement à vocation économique
AL2V	Zone de développement à vocation économique
AL2W	Zone de développement à vocation économique
AL2X	Zone de développement à vocation économique
AL2Y	Zone de développement à vocation économique
AL2Z	Zone de développement à vocation économique

Zones agricoles	
A	Zone agricole
Aer	Zone agricole située en Espace Remarquable
As1	Zone agricole située en Espace Remarquable
As2	Zone agricole située en Espace Remarquable
As3	Zone agricole située en Espace Remarquable
As4	Zone agricole située en Espace Remarquable
As5	Zone agricole située en Espace Remarquable
As6	Zone agricole située en Espace Remarquable
As7	Zone agricole située en Espace Remarquable
As8	Zone agricole située en Espace Remarquable
As9	Zone agricole située en Espace Remarquable
As10	Zone agricole située en Espace Remarquable
As11	Zone agricole située en Espace Remarquable
As12	Zone agricole située en Espace Remarquable
As13	Zone agricole située en Espace Remarquable
As14	Zone agricole située en Espace Remarquable
As15	Zone agricole située en Espace Remarquable
As16	Zone agricole située en Espace Remarquable
As17	Zone agricole située en Espace Remarquable
As18	Zone agricole située en Espace Remarquable
As19	Zone agricole située en Espace Remarquable
As20	Zone agricole située en Espace Remarquable
As21	Zone agricole située en Espace Remarquable
As22	Zone agricole située en Espace Remarquable
As23	Zone agricole située en Espace Remarquable
As24	Zone agricole située en Espace Remarquable
As25	Zone agricole située en Espace Remarquable
As26	Zone agricole située en Espace Remarquable
As27	Zone agricole située en Espace Remarquable
As28	Zone agricole située en Espace Remarquable
As29	Zone agricole située en Espace Remarquable
As30	Zone agricole située en Espace Remarquable
As31	Zone agricole située en Espace Remarquable
As32	Zone agricole située en Espace Remarquable
As33	Zone agricole située en Espace Remarquable
As34	Zone agricole située en Espace Remarquable
As35	Zone agricole située en Espace Remarquable
As36	Zone agricole située en Espace Remarquable
As37	Zone agricole située en Espace Remarquable
As38	Zone agricole située en Espace Remarquable
As39	Zone agricole située en Espace Remarquable
As40	Zone agricole située en Espace Remarquable
As41	Zone agricole située en Espace Remarquable
As42	Zone agricole située en Espace Remarquable
As43	Zone agricole située en Espace Remarquable
As44	Zone agricole située en Espace Remarquable
As45	Zone agricole située en Espace Remarquable
As46	Zone agricole située en Espace Remarquable
As47	Zone agricole située en Espace Remarquable
As48	Zone agricole située en Espace Remarquable
As49	Zone agricole située en Espace Remarquable
As50	Zone agricole située en Espace Remarquable
As51	Zone agricole située en Espace Remarquable
As52	Zone agricole située en Espace Remarquable
As53	Zone agricole située en Espace Remarquable
As54	Zone agricole située en Espace Remarquable
As55	Zone agricole située en Espace Remarquable
As56	Zone agricole située en Espace Remarquable
As57	Zone agricole située en Espace Remarquable
As58	Zone agricole située en Espace Remarquable
As59	Zone agricole située en Espace Remarquable
As60	Zone agricole située en Espace Remarquable
As61	Zone agricole située en Espace Remarquable
As62	Zone agricole située en Espace Remarquable
As63	Zone agricole située en Espace Remarquable
As64	Zone agricole située en Espace Remarquable
As65	Zone agricole située en Espace Remarquable
As66	Zone agricole située en Espace Remarquable
As67	Zone agricole située en Espace Remarquable
As68	Zone agricole située en Espace Remarquable
As69	Zone agricole située en Espace Remarquable
As70	Zone agricole située en Espace Remarquable
As71	Zone agricole située en Espace Remarquable
As72	Zone agricole située en Espace Remarquable
As73	Zone agricole située en Espace Remarquable
As74	Zone agricole située en Espace Remarquable
As75	Zone agricole située en Espace Remarquable
As76	Zone agricole située en Espace Remarquable
As77	Zone agricole située en Espace Remarquable
As78	Zone agricole située en Espace Remarquable
As79	Zone agricole située en Espace Remarquable
As80	Zone agricole située en Espace Remarquable
As81	Zone agricole située en Espace Remarquable
As82	Zone agricole située en Espace Remarquable
As83	Zone agricole située en Espace Remarquable
As84	Zone agricole située en Espace Remarquable
As85	Zone agricole située en Espace Remarquable
As86	Zone agricole située en Espace Remarquable
As87	Zone agricole située en Espace Remarquable
As88	Zone agricole située en Espace Remarquable
As89	Zone agricole située en Espace Remarquable
As90	Zone agricole située en Espace Remarquable
As91	Zone agricole située en Espace Remarquable
As92	Zone agricole située en Espace Remarquable
As93	Zone agricole située en Espace Remarquable
As94	Zone agricole située en Espace Remarquable
As95	Zone agricole située en Espace Remarquable
As96	Zone agricole située en Espace Remarquable
As97	Zone agricole située en Espace Remarquable
As98	Zone agricole située en Espace Remarquable
As99	Zone agricole située en Espace Remarquable
As100	Zone agricole située en Espace Remarquable

Zones naturelles	
N	Zone naturelle
N1	Zone naturelle soumise à la Loi Littoral
N2	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N3	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N4	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N5	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N6	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N7	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N8	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N9	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N10	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N11	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N12	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N13	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N14	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N15	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N16	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N17	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N18	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N19	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N20	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N21	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N22	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N23	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N24	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N25	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N26	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N27	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N28	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N29	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N30	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N31	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N32	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N33	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N34	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N35	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N36	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N37	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N38	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N39	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N40	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N41	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N42	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N43	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N44	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N45	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N46	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N47	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N48	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N49	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N50	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N51	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N52	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N53	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N54	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N55	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N56	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N57	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N58	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N59	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N60	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N61	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N62	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N63	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N64	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N65	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N66	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N67	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N68	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N69	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N70	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N71	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N72	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N73	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N74	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N75	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N76	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N77	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N78	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N79	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N80	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N81	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N82	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N83	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N84	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N85	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N86	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N87	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N88	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N89	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N90	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N91	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N92	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N93	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N94	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N95	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N96	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N97	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N98	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N99	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles
N100	Zone naturelle soumise aux infrastructures agricoles


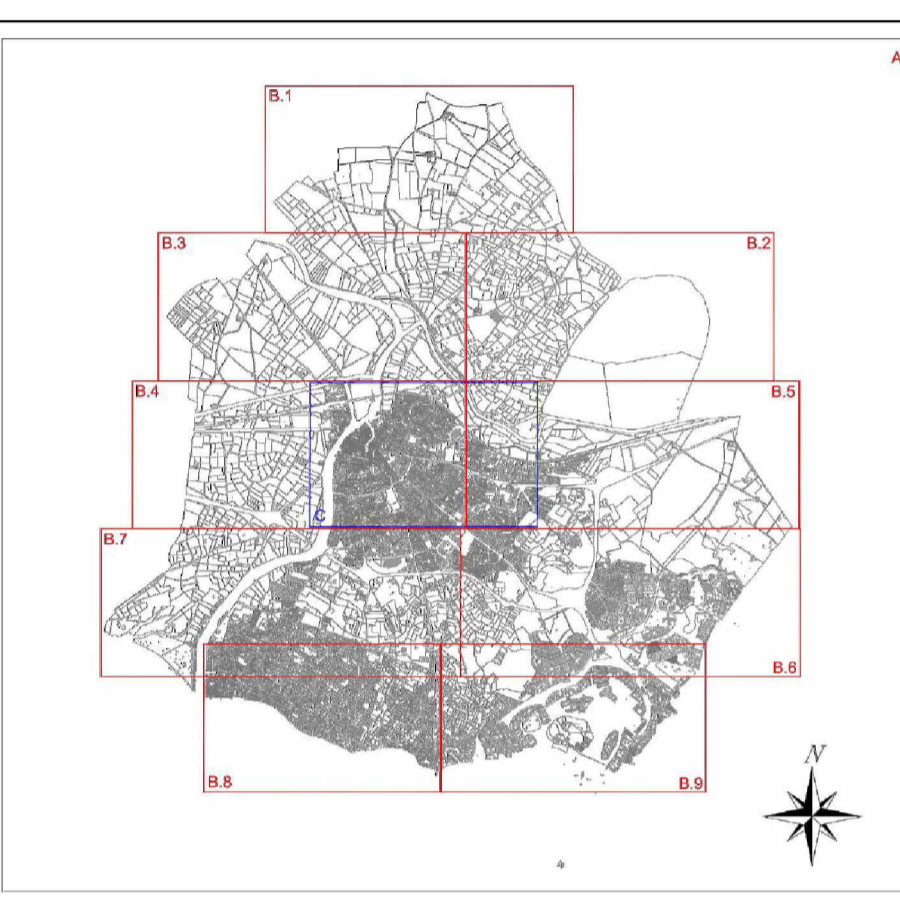
### LEGENDE

- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Bande d'inconstructibilité du littoral de 100m en dehors des espaces urbanisés
- Recul des constructions (100m) de part et d'autre de l'axe de la RD612 (art.L111-6 du CU)
- Edifices à conserver (repérés par le SPR - ex AVAP)
- Secteur de mixité sociale
- Domaine Public Maritime
- Espaces Proches du Rivage
- Alignement d'arbre protégé
- Présence de commerces interdit
- Présence de commerces obligatoire
- Contour des zones
- Contour de sous-secteur

- Eléments de paysage au titre de l'art.L151-23 du CU :
- Berges et ripisylves de l'Hérault
- Alliements de Pins Parasols
- Abords des fossés de la Planède
- Herbiers de Posidonies
- Boisement remarquable
- Boisement remarquable

Plan de Prévention du Risque Inondation :

- Zone bleue
- Zone de précaution résiduelle
- Zone de précaution urbaine
- Zone rouge



N° OPERATION	DESIGNATION	N° OPERATION	DESIGNATION	N° OPERATION	DESIGNATION
1	Pati fleur	31	Aménagement public liés au stationnement	61	Emprise à 8 m
2	Emprise à 12 m (moyen)	32	Aménagement public liés au stationnement	62	Emprise à 8 m
3	Emprise à 10 m	33	Aménagement public liés au stationnement	63	Emprise à 8 m
4	Création d'un équipement public/lieu de vie	34	Lignes Avenue des Héloïses / Héloïses	64	Emprise à 8 m
5	Aménagement public et opération de logements sociaux	35	Aménagement d'espaces publics	65	Emprise à 8 m avec aire de retournement
6	Création de logements sociaux	36	Création d'une station de vélos	66	Emprise à 8 m avec aire de retournement
7	Extension Ecole de musique	37	Aménagement d'espaces et d'équipements publics	67	Emprise à 8 m
8	Aire de retournement	38	Basin de rétention des eaux pluviales Notre Dame	68	Emprise à 8 m
9	Opération de logements sociaux (à l'intérieur de logements sociaux)	39	Emprise de protection à 15 m de part et d'autre du fossé linéaire aux abords des bords (bords de Bauffe)	69	Emprise à 8 et 6 m
10	Emprise à 15 m	40	Emprise à 12 m du Ch. du Néron jusqu'à Imp. de Bauffe, Emprise à 10 et 12 m de Imp. de Bauffe à Ch. du Lavancier	70	Emprise à 8 m
11	Emprise à 10 m	41	Emprise à 10 m	71	Emprise à 8 m
12	Opération de logements sociaux	42	Opération de logements sociaux	72	Emprise à 8 m
13	Opération de logements sociaux	43	Opération de logements sociaux	73	Emprise à 8 m
14	Opération de logements sociaux	44	Opération de logements sociaux	74	Emprise à 8 m
15	Emprise à 22 m comprenant 1 chaussée de 7 m, 2 bandes de stationnement de 2,5 m et 2 trottoirs de 3 m	45	Opération de logements sociaux	75	Emprise à 8 m
16	Emprise à 8 et 12 m	46	Opération de logements sociaux	76	Emprise à 8 m
17	Emprise à 8 et 12 m	47	Opération de logements sociaux	77	Emprise à 8 et 8 m
18	Emprise à 15 m comprenant 1 chaussée de 7 m, 1 bande de stationnement de 2 m et 2 trottoirs de 3 m	48	Opération de logements sociaux	78	Emprise à 8 et 8 m
19a	Projet mixte et partagé	49	Opération de logements sociaux	79	Emprise à 8 et 8 m
20	Aménagement d'espaces publics	50	Opération de logements sociaux	80	Emprise à 8 m
21	Emprise à 6 m	51	Opération de logements sociaux	81	Emprise à 8 m
22a	Emprise à 8 m	52	Opération de logements sociaux	82	Emprise à 8 m
22b	Emprise à 22 m jusqu'au Chemin des Carmes, Emprise à 16 m jusqu'à gratoire Prosper Viviers	53	Opération de logements sociaux	83	Emprise à 10 m
23	Emprise à 12 m jusqu'à rue St Pourçain, Emprise à 10 m jusqu'à Imp. De la Batterie	54	Opération de logements sociaux	84	Emprise à 8 m
24	Aménagement d'une voie déviée de 30 m d'empise	55	Opération de logements sociaux	85	Emprise à 8 m
25	Emprise à 11 m	56	Opération de logements sociaux	86	Emprise à 8 m
26	Aménagement d'espaces publics	57	Opération de logements sociaux	87	Emprise à 8 m
27	Bâtiment CTH	58	Opération de logements sociaux	88	Emprise à 8 et 8 m
28	Emprise à 15 m	59	Opération de logements sociaux	89	Emprise à 8 et 8 m
29	Opération de logements sociaux	60	Opération de logements sociaux	90	Emprise à 15 m
30	Création et parking payants	61	Opération de logements sociaux	91	Opération d'équipement public
		62	Opération de logements sociaux		
	</				